

FILIERE BOIS / Fibois Auvergne-Rhône-Alpes a tenu mardi 18 juin son assemblée générale aux Forézielles à Montrond-les-Bains (Loire), dans un beau bâtiment ossature bois. L'occasion de dresser le premier bilan des activités de l'interprofession fusionnée à l'échelle de la nouvelle région.

“ Le développement des marchés du bois, une priorité ”

« **L**es équipes ont été opérationnelles dès les premiers jours de 2018 », s'est félicité Jean Gilbert. La fusion de Fibra et d'Auvergne Promobois en une seule structure - de 600 entreprises adhérentes - se révèle une pleine réussite pour le président de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes. « Et pour plus de lisibilité, les interprofessions ont toutes adopté le nom de Fibois et la même charte graphique », précise-t-il. Pour autant, l'objectif de la fusion n'est pas de centraliser. « Il était important pour nous de conserver une animation de proximité au plus proche des entreprises et des territoires. Afin d'apporter des services équivalents, nous avons renforcé le pôle de Lempdes et initié des comités territoriaux ». Cette réorganisation administrative est au service d'une stratégie : le meilleur accompagnement des acteurs de la filière, de l'amont à l'aval. Le rapport d'activité a montré que la filière faisait feu de tout bois. Par exemple sur l'acceptabilité de l'exploitation forestière en engageant des démarches de concertation avec les élus ; sur le bois énergie avec la mise en place d'un observatoire bois-bûche ; sur la construction avec le lancement de la première manifestation « Habiter bois ». Des exemples parmi de nombreuses actions.

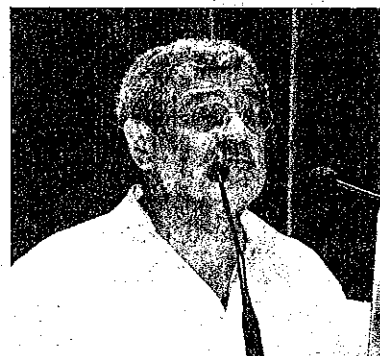
Pôle de compétitivité

Le président Gilbert a par ailleurs annoncé la mise en place d'une commission innovation au sein de Fibois. Elle fait écho à la labellisation du pôle de compétitivité « Xylofutur » sur la région

Auvergne-Rhône-Alpes. Son directeur, Marc Vincent, est venu présenter la philosophie et l'organisation de cette structure née en 2005. Elle vise à faciliter le développement de l'innovation de la filière « dans son ensemble : forêt, bois, papier, chimie, avec trois domaines stratégiques : gestion et exploitation des forêts cultivées, produits issus de bois massifs et produits issus de fibres et de la chimie verte. » Depuis sa création, « Xylofutur » a labellisé 225 projets. « Nous sommes au cœur des enjeux socio-économiques et environnementaux avec des thématiques transversales de la bioéconomie et du bas carbone », a renchéri Marc Vincent. L'antenne Auvergne-Rhône-Alpes du pôle de compétitivité va démarrer son activité dès juillet.

Signature prochaine du contrat régional de filière

L'interprofession a mené de décembre à mars une large concertation des entreprises et partenaires afin d'élaborer son contrat stratégique de filière. Les propositions de 200 professionnels ont été examinées et regroupées en sept actions. Le développement des marchés du bois sera la priorité. Il s'intègre aux ambitions nationales en matière de biodiversité et de transition énergétique. « Nous continuerons à dérouler la pédagogie de la récolte forestière de sorte que les citoyens et leurs représentants entendent que la récolte fait partie d'une gestion durable de la forêt, que le développement des marchés bois construction et combustibles participent à la lutte contre le réchauffement



Jean Gilbert, président de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes.

climatique », a justifié le président Gilbert. La filière devra surmonter un autre défi : recruter de la main-d'œuvre, « le problème numéro un » actuellement. Les études montrent que 95 % des scieurs, la moitié des menuisiers charpentiers ont du mal à recruter, sans parler des entreprises de travaux forestiers souvent contraintes de faire appel à du personnel détaché. Les adhérents étaient ainsi conviés à assister à une conférence sur le management de la nouvelle génération. Histoire de montrer qu'il est encore possible de motiver et de fidéliser les jeunes et que le fossé inter-générationnel n'est pas infranchissable. Sans aucun doute, pour répondre à cet objectif, des actions seront inscrites dans le contrat de filière. Il sera signé avec l'État et la Région le 11 septembre prochain a annoncé le Draaf, Michel Sinoir. ■